



Ostéopathie Grossesse, Accouchement et Post Partum

Ostéopathie et Fertilité

Ostéopathie Approche Holistique et Chaînes de Dysfonctions

Règlement intérieur des formations

La réglementation impose à tout organisme de formation de mettre en place un règlement intérieur applicable aux stagiaires reçus dans ses locaux ou ceux mis à sa disposition.

Durée et horaires des cours

Les cours commencent à 9 h 00 le premier jour et 8 h 30 les jours suivants. Ils se terminent à 17 h 30 ou 18 h 30 en fonction des formations. De courtes pauses sont prévues entre les séquences du matin et de l'après-midi. Elles sont indiquées par les intervenants.

Contrôle des présences

La présence des stagiaires est contrôlée au début de chaque demi-journée. Cette formalité est exigée par la législation sur la formation professionnelle continue, pour la prise en charge des formations post graduate. Chaque stagiaire doit apposer sa signature sur une liste d'émargement à chaque début de demi-journée.

Absences exceptionnelles

Toute absence même partielle au cours d'une journée doit être signalée au responsable du stage ou l'un de ses assistants. Tout cours manqué peut être rattrapé lors d'une session de formation identique suivante.

Attestation de présence et certificat de stage

A l'issue de chaque formation une attestation de présence est délivrée aux stagiaires. Elle mentionne l'action de formation, l'objet de la formation, ainsi que la durée et les dates de réalisation. Elle vaut certificat de participation à la formation. Il est aussi remis un certificat de stage sous forme de diplôme en rapport avec le QCM d'évaluation.

Les stagiaires sont tenus de signer l'attestation de présence.

Fiche d'appréciation de la formation

Afin d'évaluer et d'améliorer la qualité de l'enseignement de la formation, à l'issue de celle-ci, chaque participant doit réglementairement remplir une fiche d'évaluation de la formation suivie.

Elle est adressée par E. mail et doit être complètement remplie et adressée rapidement à l'organisme responsable de la formation. En retour le stagiaire recevra un dossier administratif comprenant les résultats de son évaluation personnelle de fin de formation et son document de certification de la formation, la facture de la formation et son attestation FIF PL.

Tenue, hygiène et sécurité

Chaque stagiaire doit avoir une tenue et un comportement correct et respectueux tout au long de la formation et doit respecter les règles de sécurité et d'hygiène propres à l'établissement où se déroule la formation.

Tout comportement inadéquat constaté par l'intervenant du stage pourra être sanctionné par une exclusion de la formation sans dédommagement financier possible.

Par principe absolu, et conformément à la législation, il est absolument interdit de fumer dans l'enceinte des lieux où se déroule l'acte de formation, à l'exception des éventuels endroits dédiés spécifiquement à cette pratique, si ces derniers existent.

Tout incident ou accident survenant au cours de l'action de formation doivent immédiatement être signalés au responsable du stage ou à un de ses assistants.

Travail ostéopathique

L'essentiel des formations est de nature pratique et inclus de nombreuses séquences de training. A cet effet les "training" de pratique sont encadrés et effectués par la mise en place de binômes par table.

Il est demandé de respecter le travail du groupe et des autres tables ainsi que la personne qui joue le rôle de patient. En cas de consultation "in vivo" le respect du patient et le secret professionnel sont de rigueur.